

*C'est dans ce contexte en évolution qu'il faut situer l'engagement pris par le Canada envers l'OTAN. Notre pays a compté parmi les plus ardents promoteurs du Partenariat pour la paix, première étape d'une expansion à terme de l'Alliance atlantique, pour jeter les bases d'un régime européen de sécurité collective plus large, auquel adhéreraient la Russie et les autres pays de l'AUS. En outre, le Canada favorise ardemment l'établissement d'un dialogue spécial avec la Fédération russe au sujet des mécanismes de sécurité européens de l'avenir, de manière à s'assurer que l'évolution de l'OTAN prend en compte les préoccupations de celle-ci.*

*Le Gouvernement convient aussi que l'OTAN, l'OSCE et l'ONU doivent mieux collaborer entre elles afin de faire face à toute la gamme des menaces pour la stabilité en Europe. Le Canada souscrit entièrement au concept des groupes opérationnels interarmées combinés (GOIC), adopté par l'OTAN; il y voit un moyen efficace et peu coûteux d'organiser la défense de l'Alliance et d'affecter les ressources de celle-ci aux opérations de maintien de la paix et à d'autres opérations ne relevant pas du mandat actuel de l'OTAN. Le Canada continuera d'insister pour que les moyens de l'Alliance (structures de commandement, logistique, et autres ressources militaires et organisationnelles) soient mis à la disposition de l'ONU et de l'OSCE pour les aider à planifier, préparer et exécuter des opérations de maintien de la paix et d'autres missions humanitaires.*

*Le Gouvernement est aussi d'accord qu'il faut renforcer la capacité de l'OSCE de prévenir et de régler les conflits. Dans le cadre de la Conférence d'examen, tenue en décembre à Budapest, le Canada a travaillé fort afin d'améliorer le fonctionnement du Centre de prévention des conflits. Il collabore activement avec d'autres pays pour doter l'OSCE d'une infrastructure de maintien de la paix, et il est disposé à partager son savoir-faire en cette matière avec le secrétariat de l'OSCE à Vienne, afin de l'aider à planifier une opération de maintien de la paix dont on a proposé l'envoi dans le Nagorny-Karabakh. Notre pays soutient avec vigueur le travail du haut-commissaire pour les minorités nationales et celui du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH), deux instances créées par l'OSCE. Le Canada presse par ailleurs l'OSCE d'intervenir sur de nouveaux plans, y compris en particulier la surveillance des médias afin d'empêcher que ceux-ci deviennent des instruments de propagande qui pourraient engendrer instabilité et conflits.*